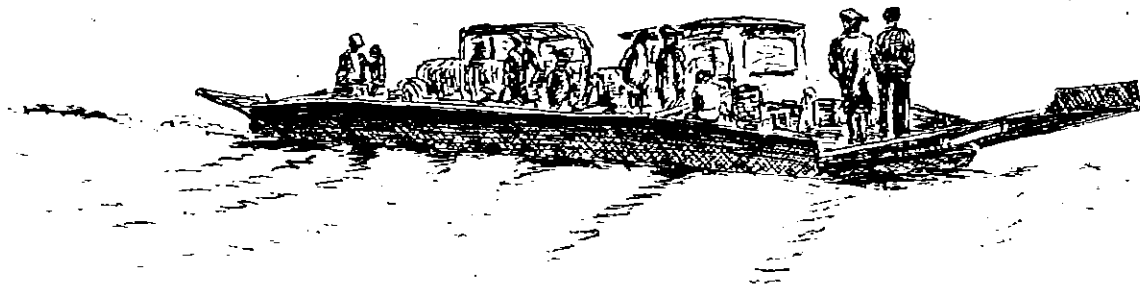


Club du 3^e âge de Corps

LE PETIT CORPATUS



R.L

CORPS 1939

Bac au lac du Sautet

N° 62

ASSEMBLEE GENERALE DE L'ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS DE L'OBIU

Compte rendu moral de l'année 1982 :

Le 30 Mars, une sortie a eu lieu à Veurey, pour visiter l'Usine du Dauphiné libéré, après un repas couscous à Grenoble.

Nous sommes émerveillés de voir fonctionner ces machines, qui nous distribuent le journal plié et étiqueté. Voilà ce qu'il nous faudrait pour imprimer le "Petit Corpatus"!

Les 15 et 16 mai, organisation de la vente des brioches, pour l'Association Espoir, dans tout le canton, qui a obtenu un grand succès grâce à l'aide généreuse de tous.

Le 9 juin, c'est la sortie dans le Parc des Ecrins avec un garde du Parc, Mr Pierre Dumas qui nous accompagne pour la 3ème fois.

Après avoir regardé les chamois, nous avons droit à un air de violon, joué par le père Escalle de Molines. Puis nous découvrons les Préaux, où les tourtons nous attendent. Ce fut une excellente journée pour petits et grands.

1^{er} août, Participation à la fête inter-associations.

Vente de la machine Offset

Achat d'une nouvelle photocopieuse, plus facile à manipuler.

Décembre, soirée tourtons dans les locaux du Village de Vacances, mis à notre disposition par notre trésorier, Michel Perot, avec une très bonne ambiance.

Participation à Ciné villages

Tirage du Petit Corpatus : 220 exemplaires, grâce à la participation de nombreux bénévoles. L'équipe est maintenant bien rodée et vient de s'augmenter de Mme Contard.

Des cours de gymnastique se mettent en place.

Nous adressons nos remerciements à la Municipalité pour la subvention qui nous est allouée et lui demandons de la reconduire pour 1983.

Prévisions pour 1983 :

Les cours de gymnastique auront lieu une fois par semaine avec François MEI, animateur sportif; Prix 15frs par mois, 25 frs pour 2 de la même famille, 30frs pour 3.

Nous fixons le prix des cartes donnant droit à l'abonnement au Petit Corpatus à

50frs pour les numéros distribués

70frs pour les numéros envoyés par la poste

Le mercredi 8 juin, aura lieu la sortie dans le Parc des Ecrins, fin septembre aura lieu une soirée couscous.

En décembre : 1 loto est prévu.

Certaines personnes voudraient visiter le Dauphiné Libéré, nous allons prendre un autre rendez-vous et assister aux illuminations de Lyon le 8 décembre, nous essaierons d'organiser ce voyage.

L'Office du tourisme propose de prendre en charge le tirage du Petit Corpatus, mais cela obligerait le déplacement de la photocopieuse.

Nous allons réfléchir. Madame Dévoluy ayant envoyé sa démission de secrétaire,

Le bureau est reconduit ainsi :

Présidente : Gisèle Roux

Trésorier ; Michel Perot

Secrétaire : J. Arbouet

Vice-président :

Gaspard Pasarmadjan

Membre :

La présidente :

G. ROUX

Mr Baptiste Déiana Mme M. Rochas

Mme M. Contard - Mr R. Rivière

CULTURE ET LOISIRS DE L'OBIOU

SITUATION FINANCIERE DU 1^{er} JANVIER 1982 AU 31 DECEMBRE 1982

	<u>Recettes</u>	<u>Dépenses</u>
<u>En caisse</u> -----	2898,97	
Subvention de la commune -----	3500,--	
Recette du Petit Corpatus -----	9978,53	
Opération Brioches Espoir -----	12730,--	
Vente de l'Offset -----	23520,--	
Vente de fournitures -----	1711,68	
Soirée tourton -----	1600,--	
Intérêt parts sociales -----	19,--	
Remboursement emprunt CA -----		8672,63
Factures Gestetner -----		5568,83
Tirage du Petit Corpatus à la Salette -----		431,35
Opération Brioches règlement Fouilloud -----		630,--
" " " Jeannot -----		3360,--
" " " ASS Espoir -----		8740,--
Achat photocopieuse -----		26000,--
Frais de la soirée tourtons -----		950,--
Total -----	55958,18	54352,32

Excédent ----- 1605,36 frs

=====

DU NOUVEAU DANS NOTRE CANTON - P.BIEGNOLE PAYSAGISTE

Création de jardins (dallages, murets fleuris, rocailles, plantations, gazon).

Entretien de jardins avec possibilité de contrat annuel.

Patrick BIEGNOLE, Route de la Salette Corps 38970 - Tél;
30.04.61.

/ ON RECHERCHE /

Nous avons perdu depuis vendredi, notre chatte Patch, tigrée marron et noire, grosse, portant un collier antiparasites.

Si vous l'avez vue depuis, téléphonez au 30.01.37, chez Monsieur PELLISSIER Eugène.

PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU SAMEDI 14 MAI à 18 heures

PRESENTS : M.M CARDIN, PELLISSIER, BLANC, ROUX, BONDARNAUD, GUEYDAN, GALVAIN, JOURDAN, MOUSSIER, DESBOIS, PAULIN, SENAC

ABSENTS : M.M GONTARD, BALMET, RICHARD

I - PERMIS DE CONSTRUIRE M. PASDRMADJIAN Gaspard

Le Conseil Municipal donne son accord sur la modification de la devanture du magasin de M. PASDRMADJIAN.

II - REDEVANCE ORDURES MENAGERES

Les tarifs fixés par délibération du Conseil Municipal en date du 11 décembre 1982 étant supérieurs à l'augmentation tolérée, le Conseil Municipal accepte les tarifs donnés par les services préfectoraux qui sont :

- personne saule	: 35,00 F
- ménage	: 71,00 F
- hôtel	: 354,00 F
- restaurant	: 354,00 F
- hôtel-restaurant	: 708,00 F
- garage	: 354,00 F
- boucherie	: 354,00 F
- épicerie	: 354,00 F
- autres commerces	: 177,00 F
- collectivités	: 531,00 F

III- ELECTRIFICATION RURALE Programme 1983

Le Département a accordé le 15 avril 1983 une subvention de 245 000 F sur un montant de travaux d'électrification de 350 000 F sur l'année 1983.

Le Conseil Municipal charge M. le Maire de contracter un emprunt de 105 000 F qui prendra à charge la part communale qui sera déduite de la récupération de la T.V.A.

IV - RENOUELEMENT DE TROIS VEHICULES DE LA REGIE COMMUNALE DE TRANSPORTS

Par délibération en date du 29 avril le Conseil Municipal a voté à l'unanimité le renouvellement de 3 véhicules.

M. le Maire est chargé de contracter un emprunt de 199 000 F pour un devis total de 306 926,00 F.

.../...

V - CAMPING LAC DU SAUTET

M. BLANC donne lecture du rapport de la Maison du Tourisme expliquant que pour permettre le classement 2 étoiles du camping du lac du Sautet, pour 45 emplacements il y aurait lieu d'installer une prise de rasoir supplémentaire.

Le Conseil Municipal demande de faire effectuer ce travail et charge M. BLANC d'étudier le dossier concernant le classement pour les 100 emplacements existants.

VI - TERRAIN DE FOOT

Deux groupes de 50 personnes camperont sur le terrain de foot. Un groupe pour la nuit du 14 au 15 juillet et un groupe pour les nuits du 14 au 16 août. Un bac à vaisselle sera installé avant leur arrivée.

La responsabilité et le nettoyage des bâtiments sont à la charge de l'association Foot-BalleClub de l'Obiou qui percevra le montant de la location.

VII - AFFICHAGE

Suivant les directives du décret n° 82 220 du 25 février 1982 l'affichage d'opinion et des associations sans but lucratif est autorisé seulement sur les panneaux situés devant la mairie et devant l'office du Tourisme.

La commission d'environnement est chargée d'étudier l'affichage publicitaire suivant la nouvelle réglementation.

VIII - JURY CRIMINEL

Le tirage au sort a donné le résultat suivant.

M. Felix René à QUET-en-Beaumont

Mme LECOINTE épouse JOANNES Odile Côtes-de-Corps

Mme BARBE épouse BLANCHARD Jeanne de Pellafol

IX - MAS-de-la-COTE

Plan de financement approuvé à l'unanimité

Subventions :	C.N.A.F	3 000 000
	E.P.R	1 200 000
	P.S.E.H	450 000
	DEPARTEMENT	1 500 000
	TEMPS LIBRE	1 500 000
	F.I.D.A.R	1 000 000

Emprunt pris en charge par L.V.T 3 600 000

Participation communale :

- Fond T.V.A	2 347 000
- Emprunt récupéré par F.A.L touristique	493 000

15 090 000

.../...

X - REGIE DE TRANSPORTS

M. MEI François ayant obtenu le permis de conduire de transports en commun est habilité à conduire les cars de la Régie de Transports.

XI - FONDS D'INTERVENTION CULTURELLE

Un programme de 50 000 F sera inscrit au contrat de pays de La Mure afin de créer une exposition ou un album sur l'histoire du pays.

Trois sujets sont choisis :

- les fouilles sur le chemin des granges
- le barrage du Sautet
- les moyens de transport jusqu'au Sanctuaire de La Salette.

PROCES VERBAL REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 17 JUIN 1983 à 20 heures 30

PRESENTS : M.M. CARDIN, PELLISSIER, BLANC, ROUX, JOURDAN, BONDARNAUD, GALVAIN, DESBOIS
MOUSSIER, SENAC, RICHARD, PAULIN; BALMET, GONTARD, GUEYDAN.

I - CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC DE PARCELLES COMMUNALES

Les parcelles : AC 652 = 2a38

Place derrière la Mairie

AC 653 = 2a 65

AC 656 = 0a90

Chemin de Lara

AC 659 = 19a77

Place et rue de la salle des fêtes

AC 445 = 0a13

AC 446 = 2a48

Parking Prayer

AC 447 = 2a25

AC 448 = 1a49

AC 360

Place Napoléon

AB 50

C 279

C 284

Village de Vacances

C 283

sont classées dans le domaine public

II - CONVENTION DE REGIE

Les travaux de confection de banquettes et plantations au lieu-dit " Boustigue ", se feront en Régie par les ouvriers de L'Office National des Forêts.

III - COMMISSION COMMUNALE D'AMENAGEMENT FONCIER

Afin de maintenir à disposition de l'agriculture et de l'élevage les terres indispensables à l'équilibre économique des exploitations agricoles, et d'éviter que certains boisements portent préjudice à l'utilisation de ces terres agricoles, il s'avère nécessaire de mettre en place une réglementation sur la commune;

Le Conseil Municipal propose de mettre en place une commission communale pour régler le boisement.

Des propriétaires fonciers de la commune qui seraient intéressés, sont priés de venir s'inscrire en Mairie.

IV - Création de la piste forestière en prolongement de l'actuel chemin de la Chaboulance
L'O.N.F. demande à la commune de bien vouloir prolonger le chemin de Chaboulance à Boustigue qui desservirait le pied de la forêt communale.

Le coût serait de 90 000,00 Frs dont le financement le plus avantageux est un prêt de 90% en numéraire sur le Fonds Forestier National, remboursable sur 30 ans à un taux de 2,5%.
Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

V - ELECTRIFICATION RURALE PROGRAMME 1984

Le programme 1984 de 350 000,00 Frs porte sur le poste de la gare et le poste des Bayles.

VI - PASSERELLE MONSIEUR ARANEO

M. ARANEO informe le Conseil Municipal qu'il ne vend plus son appartement et demande une réponse ferme.

Considérant que cette passerelle enlaidirait la rue de la Côte, le Conseil Municipal refuse la requête de M. ARANEO.

VII - COUVERTURE DU JEU DE BOULES.

Un devis des tunnels "Filolair" de 18 175 Frs a été accepté par le Conseil Municipal afin de recouvrir le terrain du jeu de boules.

VIII - POSTE EMPLOYEE A LA BIBLIOTHEQUE

Mlle GIRAUD étant fatiguée et le département prenant part aux frais de personnel de la Bibliothèque, une personne sera embauchée pour Juillet et Août le jeudi matin et le samedi après midi. Mlle BOUILLET Corinne a été choisie parmi les 3 candidates.

IX - APPELLATION DE LA MAISON CATELAN

La maison de Mr CATELAN devant être réhabilitée un nouveau nom doit lui être donné.
Le Conseil Municipal décide de la nommer "Le Chauvet".

X - ELECTIONS DES CONSEILS D'ADMINISTRATION DES ORGANISMES SOCIAUX (C. A. P., S.S.)

Une commission administrative doit établir les listes électorales.

Le Conseil Municipal choisit :

Titulaires : Mr FERRIERE Joseph

Mme ARBOUET Juliette

Mr ROUX Denis

Suppléants : Mr MATHIEU Roger

Mr MARY Léon

Mr NANTO Léon

XI - SIGNATURE DE L'ACTE DE VENTE DU SEMINAIRE SAINT-JOSEPH

Monsieur le Maire est mandaté par le Conseil Municipal pour signer l'acte de vente à la Commune du Séminaire ST-JOSEPH.

XII- PERMIS DE CONDUIRE DE MONSIEUR MEI

le Conseil Municipal ayant demandé à Mr MEI de passer son permis de transport en commun; charge le Maire de mandater la somme correspondante à la facture des cours.

XIII - GARANTIE DECENNALE DE LA GENDARMERIE

D'importantes dégradations dans la gendarmerie ont donné lieu à un rapport du Chef de la Brigade. Monsieur le Maire est chargé de porter cette affaire au tribunal suivant la garantie décennale.

XIV - CONSTRUCTION D'APPARTEMENTS SUR LA PROPRIETE DE MONSIEUR PRA AU PIED DE VILLE

La Société "Carrosserie des Alpes" s'installant sur la zone artisanale, la Société SIGED ~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~ s'installant au Séminaire St Joseph ont toutes les deux besoin d'appartement pour loger leur personnel.

Mr le Maire est chargé de demander à l'OPAC d'étudier la construction de logements sur la propriété de Mr PRA, au pied de ville par un vote : pour : 13 - abstention 2 MM BALMET ET SENAC.

XV - CENTRE DE SECOURS

Mr RIMOLDI ayant envisagé d'y implanter une construction, décide de conserver son terrain.
Mr RIVIERE propriétaire des parcelles AC 147 et 148 au pied de ville les met en vente
Mr TEMPLIER désire acquérir ces parcelles.

Constatant que seule la décision d'acquérir les parcelles de Mr RIVIERE apporte une solution à la construction du centre de secours, construction impérative et dans les plus brefs délais, le Conseil Municipal donne son avis par vote : pour : 12 abstention : 3 MM SENAC, ROUX, GALVAIN;

Mr le Maire est chargé de l'acquisition des parcelles 147 et 148, ainsi que de la recherche de terrains susceptibles d'intéresser Mr TEMPLIER.

VOYAGE CULTUREL à MADRID DU 8 AU 19 MAI

C'est le départ, tout le monde est là, à l'heure précise. Notre chauffeur se présente : Michel. Nous quittons Grenoble sous une petite bruine; dans un bourdonnement de conversations, voici les retrouvailles!

Le soleil perce la brume à Valence, éclaire timidement les pêcheurs. Le petit panier garni de bonbons, offert par Michel, circule de mains en mains.

Mercédès prend le micro pour nous souhaiter la bienvenue. Nous traversons la vallée du Rhône avec ses étendues de vignobles; un coup d'oeil sur la forteresse de Mornas à gauche...

Marie-Claude prend la parole à son tour nous rappelle le voyage Cucuron-Gardes, puis Madrid en passant par Florence, Londres; que de bons souvenirs...

Les genêts commencent à fleurir les talus...

Nelly s'initie à son rôle (de guide)) elle fait vivre avec succès, sous nos yeux, cités et paysages... tandis que Marie-Claude nous donne la substantifique moelle de l'histoire espagnole.

A onze heures quinze, nous arrivons à Perpignan, toujours sans avoir vu le soleil. Après un copieux déjeuner au restaurant Helder, nous repartons pour le col du Perthus où nous passons sans formalités.

Petite promenade sur le port de Barcelone, avant d'aller déposer nos valises à l'hôtel. Nous ressortons aussitôt pour aller visiter par des ruelles pittoresques, la cathédrale imposante et le cloître voisin assez spécial, bassin de poissons rouges, palmiers, jets d'eau, et même quelques oies qui vous accueillent bruyamment... Toujours sur notre foulée nous débouchons enfin sur les "ramblas" au milieu de la foule.

Lundi matin, au petit déjeuner, surprise désagréable! Notre chauffeur s'est fait voler les papiers de son car. Marie-Claude qui nous parlait hier de contrastes; il y a la joie du côté du voleur, et l'amertume du vole. Après quelques démarches pour Michel et Mercédès au Consulat, nous reprenons la route.

J'espère que nous allons apercevoir Montserrat; il paraît que l'on va s'y marier sous la protection de la Vierge Noire... La Catalogne est réputée également pour son vin champagnisé, ses fêtes populaires fin août avec les "Xiquets" concours d'audacieuses pyramides humaines. Sous le soleil c'est très difficile. Les paysans portent la "fagna" sorte de large ceinture noire. Merci à Mercédès d'avoir si bien su parler de son pays... Le petit panier circule de nouveau pour nous offrir une spécialité de Barcelone, des "nicians" petits bonbons blancs et ronds à l'anis... et toujours ces étendues à perte de vue d'arbres fruitiers qui alternent avec les oliviers.

Voici la province d'Aragon, aride qui ressemble aux Pyrénées Centrales; on ne voit plus d'arbres, que des collines de couleur blanc grisâtre, terre d'argile saline dont de rares végétaux s'accommodent... Les hivers sont longs et précoces... les étés brûlants... Nous admirons les brebis aux deux couleurs naturelles, et des troupeaux de chèvres. Il y a beaucoup de vent le "cierzo" (peut-être).

.....

Nous arrivons à Saragosse, où nous sommes attendus et reçus royalement dans un cadre luxueux. Après un excellent déjeuner nous nous détendons dans un salon spacieux où de beaux tableaux attirent notre regard... Nous repartons pour circuler entre des vallées fertiles et cultivées! On aperçoit des cerises bientôt mures...

Avant d'entrer en Nouvelle Castille avec ses châteaux, la route serpente entre des hauteurs calcaires de couleur d'ocre rouge, jaune, même les villages ont le même ton... L'agriculture doit se contenter d'un climat très sec, aussi les paysans font beaucoup d'artisanat : masques de soie, céramique, dentelles, broderies. Nous voici à Madrid, capitale la plus haute d'Europe avec sa banlieue très étendue, ses plans d'eau. On remarque l'utilisation considérable de briques de couleur, laissées apparentes aux façades d'immeubles décorées de plantes vertes. Après une bonne nuit de sommeil réparateur, nous partons visiter le Palais Royal; impression de grandeur et magnificence qui vous donne une idée de la richesse de la monarchie espagnole.

Quittant le Palais, le car nous mène à la Puerto del Sol (Porte du soleil) place centrale de Madrid, où chacun se disperse pour déjeuner au gré de ses affinités. Au début de l'après-midi, première visite du Prado avec Vélaquez au programme. La direction nous offre une visite gratuite, mais nous n'avons pas de guide français.

Nelly nous fait un brillant exposé sur Vélasquez, sa vie, les principales étapes de son oeuvre.

Aujourd'hui mercredi matin, une dame est malade et ne peut accompagner le groupe. Nous sortons de la ville en direction de Tolède, à l'arrivée, c'est un enchantement. Entourée de ses remparts, la ville se présente dans toute sa majesté d'antan. Nous montons en car jusqu'à l'Alcazar, masse énorme, orgueilleuse, nous en faisons le tour, et nous redescendons jusqu'à la maison du Gréco, charmante résidence de style mauresque, son patio, son petit jardin plein de roses, les appareils photos crépitent.. Une visite au musée, où nous sommes reçus par un guide espagnol qui nous commente chaque tableau, commentaire traduit par Mercédès. L'après-midi est consacrée au célèbre tableau du Gréco "Les Funérailles du comte d'Orgaz" à sa place originelle dans l'église Santo Tomé 'St Thomas' et pour finir, nous déambulons dans de vieilles ruelles pour aboutir à la cathédrale dont la beauté nous laisse sans voix. Ce qui nous frappe ici, c'est la hauteur des nefs et des piliers qui les soutiennent, de magnifiques grilles ferment le sanctuaire. Nous repartons avec regret...

Retour silencieux jusqu'à Madrid, la fatigue et la multiplicité de nos impressions ont eut raison de notre énergie.

Jeudi, deuxième visite au Prado (Muséo del Prado) plus spécialement affecté aux salles de Goya. Mercédès avait préparé son commentaire, mais les guides locaux s'y opposent. Nous prenons un guide du musée, Roméo, qui en français nous explique bien le sens des principaux tableaux.

Après un déjeuner à la cafétéria du Musée, nous continuons la visite libre jusqu'à l'heure de fermeture, n'oublions pas, nous sommes le jour de l'Ascension. Notre car nous amène place Mayor (place Majeure) fermée par des galeries, jadis coeur de Madrid.

Notre promenade se poursuit jusqu'au couvent des "Descalzas Reales" (Bonnes soeurs aux pieds-nus). Mercédès nous fait découvrir cet important musée d'art religieux, accumulation impressionnante de boîtes et coffres finement ciselés. Nous traversons de grandes salles sombres avec d'excellentes toiles, pour aboutir dans une grande chapelle rouge et or, somptueuse....

Ce matin, vendredi, nous allons à l'extérieur de Madrid, visiter San Lorenzo de El Escorial, en altitude. C'est un palais monastère en granit gris, qui a dû demander des travaux gigantesques. De belles tapisseries exécutées d'après les cartons de Goya très bien conservées, ornent l'ensemble des salles.

Nous admirons les fresques illustrant des batailles; des céramiques de Tolède, des tableaux, entre autres "le Martyre de St Maurice"; "La Tunique de St Joseph" très bien commentée par une dame de notre groupe, Michèle. Nous empruntons un escalier de marbre et jaspe qui nous mène au Panthéon. Là reposent les rois d'Espagne dans des niches de marbre gris, couronnées de chapiteaux de bronze... Il y a aussi le Panthéon des Infants en marbre blanc.

Nous avons droit à notre après-midi de liberté. Nous avons choisi le Parc de Madrid (El Retiro). L'allée principale mène au grand étang (estanque) où se mire le monument d'Alphonse XII. La roseraie est très belle.

Melle Roche nous réserve un dîner inattendu, la paëlla, suivie d'une visite nocturne de la ville illuminée, en car, offerte par Michel.

Tout à une fin, nous quittons Madrid au petit jour, les jets d'eau sont endormis. Nous traversons l'immense plateau de la Meseta sous la pluie.

Mercédès est très émue, lorsqu'elle nous quitte pour s'arrêter un jour ou deux à Vilafranca del Perredès, dans sa famille.

Nous voici en France, après Perpignan, nous roulons bien, lorsque nous nous faisons arrêter par un policier incompétent, il a dû téléphoner à son chef afin de reconnaître son erreur, nous sommes repartis sous les salutations du policier, tout est bien qui finit bien... Notre voyage s'achève, bientôt Grenoble. Nous rentrons la tête pleine d'impressions "neuves" Goya, Velasquez, Le Gréco, Isabelle la catholique, Ferdinand d'Aragon, Philippe II dansent une farandole à travers les siècles.

Un certain temps sera nécessaire pour que chacun reprenne la vraie place dans l'histoire, et nous, notre vie quotidienne. Merci à nos professeurs qui nous ont bien documentés, avec une compétence incontestable, sur l'héritage et l'art espagnol, merci à notre chauffeur, merci surtout à celle grâce à qui, ce voyage a pu avoir lieu.

Bien chère Lucile, nous sommes heureuses
Chaque année, de partir avec vous,
Et sous votre aile généreuse
Réaliser nos rêves fous...

Un grand merci pour votre peine,
La sollicitude pour tous et chacun
Qui, à chaque retour nous ramène,
Ravies et comblées, place de Verdun.

Le 15.5.83

Vera et Marthe.

NOS CHATEAUX EN ESPAGNE.

Notre groupe des Arts plastique
En son esprit aventureux,
Chaque fin d'année s'applique
A découvrir d'autres cieux.

Après Londres et ses mirages,
Gainsborough, Constable, Turner,
Le nouveau but de voyage :
Madrid et son univers.

Tout au long de l'autoroute
Qui déroule son tapis,
L'auditoire, attentif, écoute
De nos guides les récits.

Marie-Claude, pour nous, illustre
Les pages d'un passé lointain
Et nous voyons ternir les lustres
De l'empire des sarrazins.

Nelly, d'une touche précise, légère,
Dessine les paysages et les bourgs
Et de chaque région étrangère
Nous fait connaître les contours.

Quant à Marcédès, en Espagne
Rien pour elle n'est inconnu,
Et ses paroles nous accompagnent
A travers musées, églises et rues.

Mais l'âme du groupe reste Lucile
Qui agence, prévoit, veille sur tout.
Pour elle, la tâche n'est pas facile
Et tous, nous lui devons beaucoup.

Jour après jour, dans nos sorties
Nous changeons d'impressions, de décor,
Fatiguées parfois, mais ravies,
D'autres places nous attirent encor.

Velasquez, Goya, Le Greco
Ne nous sont plus inconnus,
Et l'air vibre de l'écho
De tant de siècles parcourus.

Dans quelques heures, demain peut-être,
Il faudra songer au retour,
Sentant déjà l'espoir renaître
De pouvoir repartir un jour.

V E R A

Madrid, le 13 Mai 1983

A.D.A.S.E.A. ISERE
5, Place Gustave Rivet
B.P. 1064
38021 GRENOBLE CEDEX

Le 2 NOVEMBRE 1981

O.G.A.F. CORPS - VALBONNAIS

INFORMATION CONCERNANT LES REGLEMENTATIONS
DE BOISEMENTS D'ESSENCES FORESTIERES

A Messieurs les Maires,

A Messieurs et Mesdames les Présidents communaux de la F.D.S.E.A.,

Au vu du faible rapport de la location ou de la vente de terres agricoles sur la zone des cantons de CORPS - VALBONNAIS, certains propriétaires songent à boiser leurs parcelles plutôt que de leur laisser une vocation agricole.

L'O.G.A.F. ayant pour but d'essayer de maintenir une activité agricole cohérente sur les deux cantons, il nous a semblé opportun de vous faire parvenir quelques renseignements sur les réglementations de boisements d'essences forestières.

Le texte que nous vous proposons est un peu long mais il vous donne de nombreuses indications concernant les réglementations de boisements.

I - POURQUOI REGLEMENTER LA PLANTATION D'ESSENCES FORESTIERES DANS UNE COMMUNE RURALE ?

1°/ Dans certains départements, dont l'ISERE, afin d'éviter les boisements anarchiques qui portent préjudice à l'agriculture, la loi (Code Rural, Article 52.I) prévoit la possibilité de définir un périmètre à l'intérieur duquel les plantations et semis d'essences forestières sont interdits ou réglementés.

2°/ Les motifs en sont :

- Le maintien à la disposition de l'agriculture des terres indispensables à l'équilibre économique des exploitations et au plein emploi de la population active agricole.

- Le préjudice que des boisements porteraient à l'utilisation de ces terres et aux récoltes (ombre créée par les arbres, influence de leurs racines, etc...).

.../...

- Les difficultés qui pourraient résulter de certains semis ou plantations lors d'opérations d'aménagements fonciers.

- L'obstacle à la gestion des alpages si il y a boisement d'un secteur de montagne.

- La destruction des sols, les évolutions du micro climat, de la nature, de la flore et de la faune dues à des boisements d'essences non appropriées au milieu.

3°/ Les parcs et jardins attenants aux habitations ne sont pas soumis à cette réglementation.

II - COMMENT PROCEDER POUR ETABLIR UNE REGLEMENTATION DE BOISEMENT

L'initiative peut venir du Syndicat Agricole ou du Conseil Municipal.

1°/ Par délibération, le Conseil Municipal demande au Préfet :

- Que soit établie sur le territoire de sa commune une réglementation des semis et plantations d'essences forestières.

- La constitution d'une Commission Communale d'Aménagement Foncier.

2°/ La Commission est composée :

- de membre "propriétaires" désignés par le Conseil Municipal (3 titulaires et 2 suppléants),

- d'exploitants agricoles de la commune désignés par la Chambre d'Agriculture (3 titulaires et 2 suppléants),

- de représentants du Centre Régional de la propriété forestière (3 titulaires et 2 suppléants),

- des 3 délégués du Directeur Départemental de l'Agriculture,

- d'1 délégué du Directeur Départemental des Services Fiscaux (service du Cadastre)

- d'1 personne qualifiée pour les problèmes de protection de la nature,

- d'1 juge du Tribunal d'Instance chargé de la présidence de cette commission.

III - LE ROLE DE LA COMMISSION

1°/ La Commission charge une sous commission de lui soumettre, avec le concours d'un géomètre désigné par la Direction Départementale de l'Agriculture le projet de zone réglementée.

2°/ La Commission se prononce ensuite sur :

- Les zonages à interdire (4 ans au plus), cette interdiction ne visant pas les plantations d'alignement.

- Les zones réglementées et dans celles-ci les essences concernées ainsi que la nature des restrictions à apporter selon l'essence, notamment en ce qui concerne la distance par rapport à la limite du fonds voisin.

CALENDRIER DES FETES 1983

JUILLET

13	Retraite aux flambeaux	Municipalité
14	Bal - Feux d'artifice	"
16	Bal - La SALETTE	Club du 3ème Age
17	Bal Folk	L.V.T.
18	Cinéma 21 H (Salle de la Mairie) GREASE 11 - avec Maxwell Caulfield et Michelle Pfeiffer.	
23	Bal	Haute Fréquence
24	Fête Inter Association - Bal	Associations
25	Cinéma 21 H (Salle de la Mairie) LES QUATRE DE L'AVE MARIA - avec Terence Hill et Bud Spencer.	
30	Bal	Football Club

Août

1er	LE GENDARME ET LES GENDARMETTES avec - Louis de Funès et Michel Galabru	
5	Soirée Merguez	Boule du Chamois
6	Bal	Football Club
7	Kermesse - Bal	Club du 3ème Age
8	Cinéma 21 H (Salle de la Mairie) LA BOUM (N° 2) , avec Claude Brasseur Sophie Marceau et Brigitte Fossey	
10	Bal Folk	L.V.T.
13	Bal Haute Fréquence	Haute Fréquence
14	Bal	Centre Nautique
15	Fête du Lac - Bal	Centre Nautique
15	Cinéma 21 H (Salle de la Mairie) (date provisoire) LE COUP DE PARAPLUIE, avec Pierre Richard	
20	Bal	Pompiers
21	Concours de boules "Challenge REYNIER"	Boule du Chamois"
22	Cinéma 21 H (Salle de la Mairie) LA CHEVRE, avec Pierre Richard et Gérard Depardieu.	
27	Bal	Sté de Chasse

SEPTEMBRE

4	Boules "Challenge de la Chasse"	Boule du Chamois
18	Boules	Boule du Chamois

NOVEMBRE

12	Concours de belote	Club du 3ème Age
----	--------------------	------------------

DECEMBRE

17	Arbre de Noël	Club du 3ème Age
----	---------------	------------------

OPERATION "BRIOCHES"

L'opération "Brioche" organisée en faveur de l'Association Espoir". Comité Départemental de lutte contre le cancer, dans le canton de CORPS, les 11 et 12 juin, a permis de verser au compte de cette association, la somme de 12.622,10 frs.

L'Association Culture et Loisirs qui avait organisé cette vente remercie toutes les personnes qui ont généreusement acheté les brioches, toutes celles qui ont participé à la vente et Messieurs VENZIN ET FOUILLOUX, boulangers, qui avaient confectionné ces délicieuses brioches.

Ci-dessous détail des sommes recueillies dans chaque commune :

Ambel -----	500frs
Beaufin -----	471,10
La Salette -----	1025,--
Quet en Beaumont -----	540,--
Pellafol -----	1445,--
Monestier d'Ambel -----	425,--
Les Côtes de Corps -----	630,--
Ste Luce -----	400,--
St Michel en Beaumont -----	705,--
La Salle en Beaumont -----	2614,--
St Pierre des Mearotz -----	465,--
St Laurent en Beaumont -----	2453,--
Corps -----	5389,--
Soit -----	17062,10 frs

Moins 4.440,--, prix d'achat des 740 brioches

Reste = 12.622,10 frs

=====

Personnes ayant participé à la vente des brioches pour les communes d'Ambel, Beaufin, Monestier d'Ambel, et Corps :

Mr Eugène PELLISSIER - Mme Madeleine ROCHAS - Melle Nicole GALVAIN -
Mme Marcelle RIVIERE - Mme Jacqueline PAULIN - Mme Mathilde MARY -
Mme Rose-Aimée MOUSSIER - Mme Judith CORREARD - Mme Juliette ARBOUET -
Mme Suzette GENOVA - Mme Alice EYMARD - Mme Anna DUMAS - Mme Dany ANDRIEUX -
Mme Josette JOURDAN.

Pour PELLAFOL : Mr Joël ROBERT - Mme Ginette BARBE -
Mme Yvette SCHALLER.

et les municipalités de la Salette, Quet-en-Beaumont - Les Côtes de Corps -
Ste Luce - St Michel en Beaumont - La Salle en Beaumont et St Pierre des
Mearotz.

Madame Giselle ROUX, responsable de l'opération brioches,
de Corps.

=====

CLUB DU 3^e AGE

Séjour dans le ROUSSILLON

Le club du 3^e âge organise un séjour de 2 semaines du 20 septembre au 3 octobre, à Barcares, Pyrénées Orientales, dans un village de vacances au bord de la mer.

4 excursions d'un jour sont prévues :

La Costa-Brava - Figueras

La Cerdagne, jusqu'à Bourg-Madame (frontière) et le petit train jaune.

La Vallée de l'Aude et Carcassonne.

Andorre.

7 excursions d'une I/2 journée

Thuir et Castelnou

La Côte Vermeille

Le Fort de Salses

Lencate et le tour de l'étang

Perpignan (le jour)

Perpignan en soirée avec danses folkloriques

St Laurent de la Salanque

Voyage et excursions en car confortable, équipé de WC. toilettes.

Prix approximatif tout compris : 2000frs environ.

Toutes les personnes intéressées par ce voyage sont priées de se faire inscrire au club le mardi 19 juillet ou auprès de Mme ROCHAS Madeleine, et Mme Gisèle ROUX avant le 30 juillet.

— 1 — 2 — 3 — 4 — 5 — 6 — 7 — 8 — 9 —

CARNET BLANC

Nous avons appris avec plaisir le mariage de :

KORENACKA Colette avec JONQUET Dominique.

BRUNET Bernard avec CARTON Chantal

Félicitation et meilleurs voeux aux nouveaux époux.

CARNET DE DEUIL

Nous avons appris avec tristesse le décès de :

Mme FROMENT Marie Thérèse

Mme COLOMBE Mabeau, mère et belle-mère de Mr et Mme PRA Joseph et de Mr et Mme Adrien BERNARD.

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles éprouvées.

$$\rightarrow \frac{1}{2} \rightarrow \frac{1}{2} \rightarrow \frac{1}{2} \rightarrow \frac{1}{2} \rightarrow \frac{1}{2} \rightarrow \frac{1}{2}$$

Notez-le : Ramassage des ordures ménagères.

A partir du 1er juillet et jusqu'au 31 août, le ramassage des ordures ménagères aura lieu les lundi, mardi, jeudi et samedi aux heures habituelles.

Il est rappelé que les sacs ne doivent être sortis qu'une heure avant le passage du camion.

— 2 —

RENCONTRE DES CLUBS DU 3^o ÂGE - UN PARTAGE ENTRE GENERATION

Le dimanche 19 juin, le club du 3^o âge de Corps avait réuni, comme chaque année; les clubs du 3^o âge de la région pour assister à un spectacle et partager un goûter.

La salle des fêtes était presque trop petite pour recevoir tous les invités : les clubs de Saint Honoré, de Saint-Firmin, de Notre-Dame-de-Vaux et de Lavaldens qui avaient répondu à l'invitation.

En avant première, l'école de danse de Mme Denise Romain donnait son spectacle fort apprécié des spectateurs, puis venait le tour du club du 3^o âge de Tullins, qui pendant deux heures allait divertir la salle avec leurs chants et danses endiablés.

A la fin du spectacle, un goûter était offert sur place à chaque personne invitée et aux élus qui étaient venus se joindre à eux. Ce fut pour tous une bonne journée passée dans la joie et l'amitié et qui a permis de faire de nouvelles connaissances.



M. le SOUS-PREFET a PRESIDE la REUNION du SIVOM DU CANTON

Le jeudi 23 juin, Mr Kraft, sous-préfet de l'arrondissement de Grenoble a présidé la réunion du S.I.V.O.M. du canton de Corps, organisé par son président Mr Vincent. De nombreuses administrations étaient représentées par leur responsable qui répondirent aux maires, sur les questions concernant leur commune en matière d'équipement, agriculture, télévision etc...

Mr le Sous-Préfet donnait les compléments d'information et assurait les maires de son soutien, pour les affaires délicates. Il remerciait ensuite Mr Vincent et le docteur G. Cardin, conseiller général, de leur invitation et avouait être à l'écoute de tous les élus des communes rurales. Arrivé depuis la fin de l'année à Grenoble, il n'avait pu encore se déplacer comme il le désirait et il était très heureux de faire connaissance avec les maires et adjoints du canton de Corps, présents à cette réunion, ainsi que Mr Boulanger, percepteur, Mr Guidetti, Morel, Toscan, M. Raymond de l'équipement, M Sautot, Tachker de la D.D.A. M. OHANESIAN de T.D.F., etc... Un excellent repas servi au Nouvel Hôtel clôturait cette réunion.

Nos photos : Les personnalités.



--:--:--:--:--

CLUB DU 3^e AGE

Les personnes ayant confectionné ou acheté des objets pour la kermesse du club qui aura lieu le dimanche 7 août sont priées de les apporter à la permanence du club le mardi de 14h.30 à 18h., à partir du mardi 19 juillet.

Merci d'avance.

Une tombola est organisée, les billets sont en vente dès maintenant.

--:--:--:--:--

Concours des villages fleuris

Le jury départemental visitera notre commune pour décerner les prix le mardi 26 juillet, aussi il est demandé à tous de faire un effort pour que notre village soit propre et accueillant.

RANDONNEES

Le Kuklos organise de nombreuses randonnées avec un initiateur, pour enfants et adultes. Se renseigner à l'Office du Tourisme où la liste des ballades sera affichée chaque semaine.

- CUISINE -

Pâté de lapin

(8 personnes)

1 lapin, 500 g de chair à saucisse, un bouquet de persil et de cerfeuil hachés, sel, poivre, 2 œufs. Bardes de lard. 1/2 l de gelée (du charcutier ou préparée à partir d'un sachet), 1 c à soupe de xérès (ou cognac ou madère). Bardes de lard.

Désossez le lapin, hachez la chair, en réservant quelques filets entiers, mélangez-la à la chair à saucisse, joignez les herbes, assaisonnez, ajoutez les œufs. Versez le tout dans une terrine tapissée de bardes de lard en plaçant les filets au milieu. Faites cuire 1 h 30 à four moyen au bain-marie en ajoutant de temps en temps de la gelée fondue. Laissez refroidir, puis coulez le reste de gelée par-dessus.

Vous pouvez parfumer le pâté avec un peu de cognac ou de porto en faisant macérer séparément la chair et les filets dans le vin choisi (2 à 3 c à soupe).

SOLUTION

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	A	R	R	I	E	R	E	B	E	C		C	H	A	S
2	N	O	U	R	R	I	R		N	O	T	A	I	R	E
3	D	U	S		E	S	S	E		P	R	U	N	E	S
4	A	L	E	S		T		C	H	R	I	S	T		S
5	N	E		E	S		R	O	U	A		S	E	M	I
6	T	E	R	N	I	R		R		S	T	E	R	E	O
7	I	S		A	L		A	N	E		A	L	I	N	
8	N		D	R	O	G	M	A	N	S		C	A	R	
9	O	R	I	T		A	M		T		F	I	N	E	
10	R	O		B	I	O	T	I	T	E		D	O	M	
11	P	O	N	T	O	N	N	I	E	R		I	S	P	
12	O	D	E	U	R		I	S	R	A	E	L	I	T	E
13	S	E	E	S		M	A	S	S	I	C	O	T		S
14	T	U		S	A	U	C	E		T	U	T	O	I	E
15	E	R	R	E	U	R		R	E	S	S	E	N	T	E

Desserts aux fruits

Fraicheur, légèreté, simplicité, tels sont les atouts de ces desserts parfumés que l'on aime déguster en été.

Ananas aux framboises

(4 personnes)

1 ananas frais. Un petit verre d'alcool de framboise, (facultatif) 200 g de framboises. 200 g de fromage blanc, 50 g de crème fraîche, 50 g de sucre.

Coupez l'ananas en deux. Détachez la chair sans abîmer l'écorce, retirez la partie centrale. Arrosez d'alcool. Nettoyez les framboises. Battez le fromage blanc avec la crème et le sucre. Farcissez les écorces de la chair d'ananas, du fromage et des framboises.

Pêches et fraises au fromage blanc

(4 personnes)

4 pêches, 250 g de fraises. 400 g de fromage blanc, 50 g de crème fraîche, 3 c à soupe de sucre, 2 c à soupe de kirsch (facultatif).

Pelez les pêches après les avoir plongées pendant quelques instants dans de l'eau bouillante. Coupez-les en quartiers. Nettoyez les fraises. Battez le fromage avec la crème, le sucre et éventuellement le kirsch. Présentez ce dessert dans des assiettes individuelles : pêches en rosaces, crème au milieu et fraises entre les pêches.

Cerises au porto

(4 personnes)

SIROP : 1/2 l d'eau, 250 g de sucre, 1 gousse de vanille, 1 bâton de cannelle, le zeste d'une orange, 1 clou de girofle, 1 kg de cerises. 2 dl de porto.

Bavarots aux groseilles

(4 personnes)

250 g de jus de groseilles rouges, 3 c à soupe de sucre, 5 feuilles de gélatine. 250 g de crème fraîche. 1 blanc d'œuf.

Faites chauffer le jus de groseilles avec le sucre, incorporez une à une les feuilles de gélatine préalablement ramollies à l'eau froide et essorées. Remuez bien pour dissoudre convenablement la gélatine. Laissez refroidir. Joignez à cet appareil la crème fouettée en Chantilly et mélangée au blanc d'œuf monté en neige. Versez dans de petits moules individuels et faites prendre au froid. Démoulez pour servir. Vous pouvez décorer à volonté de groseilles rouges.

L'appareil à bavarois peut être moulé dans un seul moule décoratif (en couronne, à côtés...). Pour faciliter le démoulage, trempez le moule pendant quelques secondes dans de l'eau chaude.

Faites chauffer l'eau avec le sucre et les épices jusqu'à l'ébullition. Maintenez-la une dizaine de minutes puis filtrez et laissez refroidir. Pendant ce temps, lavez et dénoyautez les cerises, mettez-les dans le sirop froid, faites chauffer jusqu'à l'ébullition. Retirez du feu, ajoutez le porto. Laissez refroidir.

Tarte aux framboises

(6 personnes)

Un fond de tarte cuit en pâte sablée. GARNITURE : 100 g de crème fraîche, 1 c à soupe de sucre glace (impalpable), 500 g de framboises. Sucre glace à volonté.

Fouettez la crème en Chantilly avec le sucre. Mélangez-la à 100 g de framboises réduites en purée et passées au tamis de crin. Garnissez le fond de tarte avec cette crème, puis avec les fruits entiers, parsemez à volonté d'amandes effilées. Saupoudrez à volonté de sucre glace pour servir.

INAUGURATION DE L'ECOLE MATERNELLE

Le samedi 25 Juin, en présence du conseil municipal, de M. Pauzantias, inspecteur d'académie, de MM. les maires du canton, de la délégation cantonale de l'école publique, de Mr Boulanger, percepteur, Mr Mazeas, chef de gendarmerie, des institutrices et des enfants des écoles, des employés municipaux, des entrepreneurs et de l'architecte ayant travaillé à sa construction etc... s'est déroulée l'inauguration de l'école maternelle, fonctionnant déjà depuis la rentrée, mais n'ayant pas encore été inaugurée officiellement.

Le docteur G. Cardin, maire, conseiller général a laissé la charge à M. Pauzantias et Mme Gisèle Roux, premier adjoint, de couper le ruban et de le distribuer aux invités avant d'effectuer la visite du bâtiment qui a séduit toutes les personnes présentes.

Puis le docteur Cardin, rappelait que la plus grande satisfaction de la municipalité était de voir cette classe bien remplie, puisque les inscriptions ont été arrêtées à 32 élèves, seuil maximum autorisé.

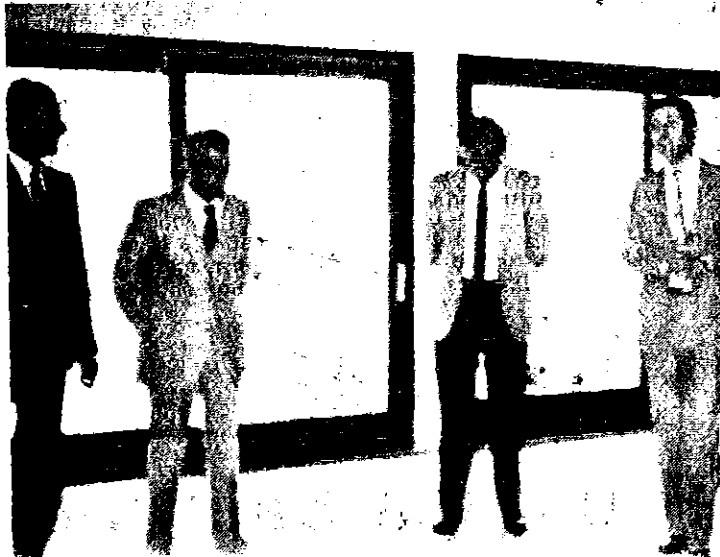
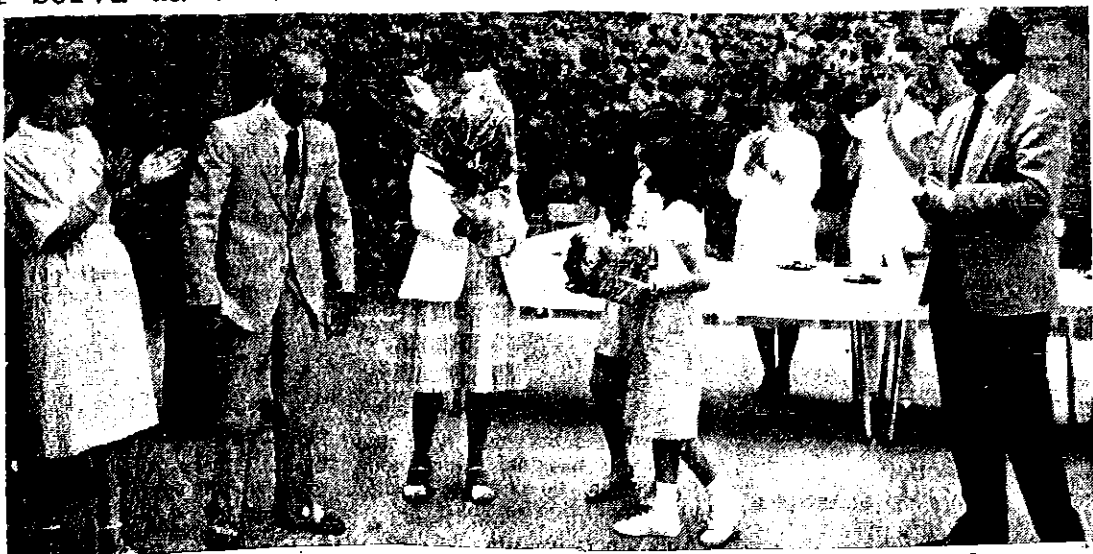
Tous ces élèves et leur maitresse paraissent très heureux de vivre dans ce nouveau local, bien adapté à leur besoin.

La municipalité avait profité de cette occasion pour fêter le départ à la retraite de Mme Marie Pellissier, aide maternelle depuis 15 ans et qui prend ainsi une retraite bien méritée.

Stéphanie Baggio et Pascale Contard leuroffraient les cadeaux d'usage une plante et un Vanity offert par la municipalité et un sac de voyage offert par ses collègues, les employés communaux.

Tous en chœur lui ont souhaité une longue et heureuse retraite.

Un apéritif servi dans le cour de l'école clôturait cette sympathique réunion.



A l'intention des gens de CORPS
« au d'ailleurs », qui au point de vue
montagne sont :
« Contre tout ce qui est pour ; et pour
tout ce qui est contre »

Les aigreurs de Monsieur X

Dimanche 1^{er} janvier : un car de skieurs parisiens percute un car de skieurs marseillais entre Albertville et Moûtiers : 30 morts.

Aussitôt, M. X hurle au scandale : c'est la faute du ministre qui bloque tous les crédits de la sécurité...

Lundi 2 février : accident mortel à La Plagne : un skieur s'écrase contre une pierre !

Aussitôt, M. X hurle au scandale : la station était ouverte sans assez de neige, tout était dangereux ; c'est la faute aux responsables qui veulent ouvrir en toute condition pour s'en mettre plein les poches...

Mardi 3 mars : deux jeunes amateurs inexpérimentés se tuent en hors-piste.

M. X hurle au scandale : on devrait les obliger à prendre un moniteur...

Mercredi 4 avril : grosses chutes de neige ; la station est fermée : importants risques d'avalanches.

M. X hurle au scandale : on aurait dû prévoir paravalanches et téléphériques anti-vent...

Jeudi 5 mai : une femme se tue en randonnée en sautant une barre rocheuse ; elle était accompagnée d'un guide.

M. X hurle au scandale : on ne peut accepter de risques lorsqu'on loue les services d'un professionnel...

Vendredi 6 juin : une avalanche ensevelit les corps de dix personnes : trois morts.

M. X hurle au scandale : les secours sont venus trop lentement...

Samedi 7 juillet : accident de montagne : cinq blessés graves.

M. X hurle au scandale : on devrait supprimer la Sécurité sociale à tous les accidentés de montagne pour réduire le déficit...

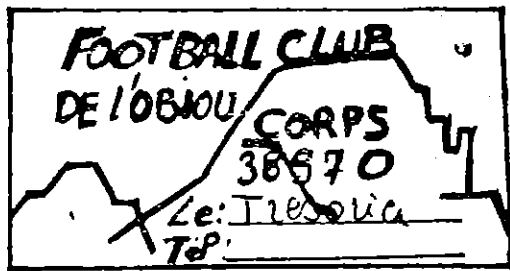
Deux mois plus tard...

M. X, montagnard et skieur, petit Français moyen, est mort d'une crise cardiaque : c'était un lecteur assidu de "Match", "Le Dauphiné Libéré", "Le Monde", "France Soir", "Le Parisien"...

MICHEL ZALIO

Article : Montagne magazine juillet-Août 1983

Petit corpus



BILAN FINANCIER

SAISON 1982-1983

Depenses

- Assurances	2 5 6 6
- Frais ligue Rhone Alpes de Football	1 1 2 0
- Frais district Dauphine de Football	1 5 3 0
- Achat des licences	1 7 9 6
- engagement des equipes (4)	1 4 1 0
- Frais d'arbitrage	1 4 8 8
- indemnités de déplacements	1 0 9 1
- Frais correspondance	1 1 8 0
- gazonnage terrain (exauce pour rouleur)	9 2 9
- SAcem	2 9 3 7
- Equipement	4 0 6 6
- cotisations diverses	3 6 0
- divers (pharmacie - Tampous - t-pl - taxi - lavage etc)	1 2 0 4
- location pour + salle des fets Salle/Bcaumont	8 5 0
- gabels pour Deces	9 9 3
- Boissons pour FCO et equipes adverses	8 5 3
- AVANCE POUR FINITION DES VESTIAIRES	2 9 4 5

TOTAL → **27318**

Recettes

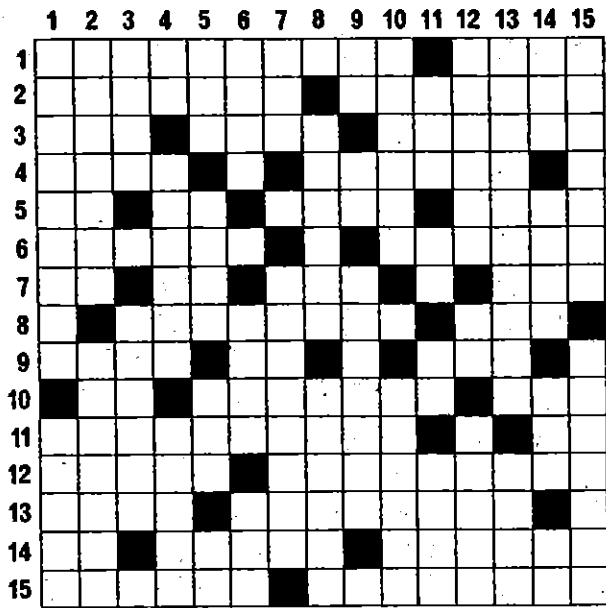
- Subvention Commune de CORPS	4 8 0 0
- " SIVOM	2 3 0 0
- paiement des licences	1 9 0 0
- loterie de Noel	9 0 0
- Soires d'ouverture	1 8 8 4 8

TOTAL → **28748**

Balance positive de 1430 Francs

HF

LES MOTS CROISÉS



Horizontalement

1. Eperon d'une pile de pont. Permet de passer un coup de fil.
2. Allaiter. Il passe ses heures à des minutes.
3. A payer. Cheville de chevillard. Unités de salaire illusoires.

4. Patrie de Dumas. Crucifix.
5. Négation. Vieux mot. Supplicia. Voisin.
6. Enlever le lustre. Permet le relief acoustique.
7. Près de Dijon. Aluminium. N'est pas une lumière. Plante.
8. Interprètes des pays du Levant. Véhicule de ramassage.

9. Cérémonie de souvenir. Temps abrégé. Une preuve de moyens.
10. Lettre grecque. Mica noir. Titre religieux.
11. Homme de génie. Abréviation.
12. C'est l'bouquet. Fils de Jacob.
13. Evêché de France. Machine à rogner.
14. Marque la familiarité. Parfois liée par un cordon bleu. Use de familiarités.
15. Genre de boulette. Epreuve.

8. Brisa les angles. Cordonner.
9. Parfois pronom. La moitié de huit. Complets.
10. Fournisseurs d'huile. Linéaments du visage.
11. Sélection. Tantale. Du fer au labo. Vieilles monnaies.
12. Plateau calcaire. Adverbe. Esclave spartiate.
13. Arrière-pays. Arrose la France.
14. Dix sur dix. Golda d'Israël. Vieux camp. Allez phonétiquement.
15. Période d'exercices. Raide.

Verticalement

1. Ne manque pas de vivacité. Rendez-vous des hommes de lettres.
2. Dupées. Spécialiste du tambour.
3. Arme de guerre. Elle prend la mouche.
4. Fin de verbe. Forêt de France. Cachasse.
5. Chronologie. Réserve de grains. Ville serbe. Article.
6. Célébrité de Lausanne. Dessous de table. Séparation.
7. Lentilles. Agent réfrigérant.

*Solution
en page
Cuisine*

